

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TELEOVRONNAZ SA

Les actionnaires de TELEOVRONNAZ SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

Vendredi 18 octobre 2019 à 19h00
Bains d'Ovronnaz, salle Aquella, Ovronnaz

Ordre du jour

1. Contrôle des présences (à 18h30)
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2018
3. Rapport du Conseil d'Administration
4. Comptes 2018/2019 (au 30 avril 2019)
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, des comptes et de la répartition du résultat
Proposition du CA : acceptation
7. Décharge aux organes responsables
Proposition du CA : donner décharge au Conseil d'Administration
8. Elections statutaires
 - Organe de révision
Proposition du CA : Fiduciaire Fidag SA pour un nouveau mandat de 1 an
9. Divers

Les comptes au 30 avril 2019 sont à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société à Ovronnaz, aux heures d'ouverture (lundi – vendredi 09h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00).

Suite à l'entrée en vigueur au 01.07.2015 de la Loi fédérale sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), un registre des actionnaires doit être tenu. Seuls les actionnaires préalablement inscrits au registre des actionnaires sont habilités à voter et élire. Les modalités d'inscriptions sont publiées sur le site www.teleovronnaz.ch.

Les cartes de vote sont à retirer au secrétariat de l'assemblée, au moins une demi-heure à l'avance (18h30).

Le Conseil d'Administration

Ovronnaz, septembre 2019

